



MOBILISATION DU 09 AVRIL 2015

UNIS, DÉTERMINÉS CONTRE L'AUSTÉRITÉ LES RETRAITÉS SERONT DANS L'ACTION

**Combattre l'austérité,
réduire le chômage,
préserver les droits et
tous les régimes sociaux,
augmenter les salaires,
les retraites, les pensions
et les minima sociaux sont
les priorités sociales que
défendent les dizaines de
milliers de salariés, dont
les retraités cheminots
dans les mobilisations. Ils
seront, de nouveau, dans
la rue à Paris pour une
grande manifestation
nationale ce
09 avril 2015.**

Il est urgent de faire converger les revendications qui s'expriment dans de nombreux conflits sociaux dans toutes les branches pour imposer une autre politique au gouvernement et au MEDEF.

Le rassemblement du 12 mars 2015 et la manifestation du 17 mars 2015 sont les preuves vivantes de la disponibilité des retraités pour agir et défendre leurs droits !

Exiger de la part du gouvernement et du patronat qu'ils répondent à nos exigences et nos revendications passe par le rapport de forces tous ensemble.

Les salariés comme les retraités, ne sont pas dupes, tous relèvent la tête, ils en ont marre de :

- S'entendre dire qu'il faut se serrer la ceinture de plus en plus,
- Que les entreprises qui licencient à tour de bras, c'est bénéfique pour l'embauche de demain,
- Que pour sauver les retraites il faille raboter sans cesse le pouvoir d'achat et repousser l'âge de départ à la retraite encore et encore,
- Crever sans un sou pendant que les 1% des plus riches s'enrichissent encore plus.

Tout cela sous le thème unique : LA RIGUEUR BUDGETAIRE.

Plus que jamais la CGT se prononce pour une autre répartition des richesses afin d'investir dans des mesures sociales, pour une véritable relance de l'économie, pour de vrais services publics accessibles à tous sur la totalité du territoire, pour une politique industrielle et énergétique créatrice de richesses et d'emplois.

De l'argent il y en a, beaucoup trop pour les actionnaires et pas assez pour les salariés et les retraités.

Où est la modernité d'un système quand un salarié travaille pour une augmentation des dividendes versés aux actionnaires, pendant que son salaire reste à la traîne ?

En 2014, les entreprises du CAC 40 ont réalisé plus de 30 % de profits, soit 60 milliards d'euros, c'est bien la preuve que ce n'est pas le coût du travail qui pose problème, mais bien le coût du capital.



La volonté du gouvernement de mensualiser le versement de nos pensions remonte à 2011. La réaction de la fédération des cheminots et de son UFR avait été immédiate avec l'action du 15 novembre 2011, la remise de 11 000 pétitions pour l'augmentation du pouvoir d'achat et un courrier au ministère des affaires sociales.

Depuis, toutes les initiatives qui ont suivi (manifestations, rassemblements...) nous ont permis de maintenir le versement trimestriel de nos pensions (avec fractionnement) et à faire reculer le gouvernement sur ses prétentions.

Lors du coup de force du gouvernement le 12 mars dernier au CA de la caisse tentant d'imposer le projet de décret pour la mensualisation du paiement des pensions, les cheminots retraités et actifs étaient près de 4 500 rassemblés à proximité de l'antenne de la CPRP SNCF à Paris.

Nous exigeons la non-promulgation de ce décret et le maintien du versement des pensions au trimestre à échoir sans fractionnement.

Nous revendiquons la mise en place des groupes de travail sur les pensions de réversion promis par le gouvernement et la prise en compte intégrale des périodes d'apprentissage.

Nous revendiquons le retour à la péréquation et l'indexation des pensions sur le salaire moyen.

Depuis la suppression de la péréquation au 1^{er} janvier 2009, les retraites sont uniquement indexées sur l'évolution moyenne des prix, avec réajustement éventuel l'année suivante.

Cette situation pénalise les retraités contrairement à l'indexation sur le salaire moyen, qui les fait bénéficier des progrès économiques.

Nous revendiquons toujours l'attribution aux retraités de toutes les mesures d'amélioration du salaire liquidable prises depuis 2008.

Le gouvernement a pris la décision de geler les pensions jusqu'au 1^{er} octobre 2015, au mieux cela fera 30 mois minimum sans augmentation et se cumulera avec les dernières mesures fiscales (majoration enfants, modification des références pour le calcul de la CGS, de la CRDS, de la CASA et de la cotisation assurance maladie).

Les mesures auront des conséquences dramatiques sur le pouvoir d'achat de nombreux cheminots retraités. La CGT revendique un minimum de pension égal au montant du SMIC brut, soit 1700€ actuellement.

Pour combattre l'austérité, la fédération CGT des cheminots et son UFR, appellent tous les cheminot(e)s retraité(e)s à participer massivement à la manifestation nationale à Paris le 09 Avril 2015.

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :



BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur:.....Tél :.....
Syndicat :.....Tél :.....
Nom du contact :.....
Nom du syndiqué :.....